Publié sur *U2P* (https://www.u2p.nc)

Parutions presse 2015

› APRÈS LE DISCOURS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Les réactions en chaîne du monde économique

Présentée lundi 13 avril par Philippe Germain, président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, la décl politique générale a fait l'objet de nombreux débats parmi les élus. Qu'en ont pensé pour leur part les org syndicales et patronales du territoire ? Comment se positionnent-elles par rapport aux mesures annoncé Actu.nc a recueilli leur témoignage.

Catherine WEHBÉ

Directrice du MEDEF NC

Quel est votre sentiment général par rapport au discours de politique générale ?

Nous avons pris acte des mesures proposées par le président du gouvernement dans son discours de politique générale et notons avec satisfaction que beaucoup de ces mesures font partie des propositions du MEDEF-NC, telle que nous les avions résumées dans notre document : Les « *14 réponses des entrepreneurs pour la construction du projet de société* ».

Les mesures annoncées sont donc plutôt en phase avec vos attentes ?

Catherine Wehbé, estime que c'est plutôt en phase avec les mesures proposées par Calédonie Ensemble.

Oui, je pense notamment à la réduction des dépenses publiques, l'autosuffisance alimentaire et l'autonomie énergétique, relancer la construction de logements sociaux et celle des logements intermédiaires en prolongeant la défiscalisation locale sur l'immobilier, le fonds d'épargne, la retraite des indépendants, ou encore le contrat d'intégration...

Avez-vous toutefois des points de désaccord sur certains sujets ?

Plutôt des points de vigilance. Sur la maîtrise de la dépense publique, nous souhaitons que cela aboutisse à une refonte des administrations au service du développement économique et social de l'ensemble des secteurs d'activité et qu'elles se positionnent en soutien des entreprises et des investisseurs et en facilitateur de la relance.

Par ailleurs, sur la vision de la politique nickel, nous émettons des réserves sur un modèle qui engagerait

Un dernier mot ?

Le calendrier annoncé nous semble très ambitieux, et pour réussir ensemble les réformes nécessaires il convient de s'y atteler au plus tôt. Nous réitérons notre demande formulée en début d'année de réunir très rapidement les groupes de travail, en particulier sur deux sujets majeurs de l'agenda économique, fiscal et social : la TGC et la compétitivité de nos entreprises.

Chérifa LINOSSIER

Présidente de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME NC)

Quelles sont vos réactions suite au discours de Philippe Germain ?

Je pense qu'en tant qu'ancien chef d'entreprise, le président sera forcément plus sensible aux besoins des entrepreneurs, pour avoir lui-même traversé le parcours du combattant que nous subissons tous pour pérenniser et stabiliser nos entreprises aujourd'hui. Néanmoins, je mesure la difficulté et complexité politique d'orchestrer tous cela...

Les mesures proposées sont donc en phase avec le positionnement de la CGPME ?

Oui, l'ensemble des annonces faites, d'un point de vue économique, est tout à fait dans notre philosophie. Dialogue social, protection des entreprises et industries locales, facilitation et simplification des démarches administratives, remettre les chambres consulaires aux ser-

Chérifa Linossier est tout à fait en phase avec les annonces faites.

vices des TPE/PME, promotion de l'export, maîtrise des dépenses

Des points de vigilance particuliers ?

Oui, la retraite des indépendants « RSI » et les états généraux de la santé. Nous regroupons au sein de la CGPME NC les deux syndicats de branche les plus importants que sont la FPSL (Fédération des Professionnels de Santé Libéraux) et la FINC (Fédération des Industries de Nouvelles-Calédonie) qui travaillent déjà ensemble et qui sauront être force de proposition et à disposition des politiques pour donner notre point de vue d'expert. Nous pensons qu'il est temps aujourd'hui de passer de l'état de réflexion à l'état d'action concrète afin d'engager les réformes nécessaires et justes pour l'équilibre Economique du pays.

Jean-Louis LAVAL

Président de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA)

Quelles sont vos réactions suite au discours de Philippe Germain ?

Beaucoup d'actions programmées ont été reprises du discours de Mme Ligeard. Ceci dit, on note des nouveautés pour nous, les artisans. On prend plus en considération la retraite des indépendants et les complémentaires santé ce qui devrait contribuer à l'amélioration des conditions de travail des indépendants avec une couverture plus efficace par rapport aux accidents de travail notamment. La complémentaire santé va également responsabiliser l'indépendant qui n'en a pas toujours.

Ces mesures proposées, à vocation sociale, sont donc plutôt de bon augure pour l'UPA ?

Oui, ça devrait plutôt aller dans le bon sens. Néanmoins, nous sommes frileux quant à la proposition d'intégrer l'indépendant au régime général de retraite de la CAFAT. Plutôt que de s'inspirer d'un système métropolitain (ndlr : le RSI - régime social des indépendants - en faillite) j'aimerais qu'on aille plus loin et qu'on soit plus imaginatif. Et puis je m'inquiète quant au calendrier annoncé. Attention à ne pas tout faire dans la précipitation, ce qui pourrait amener à des actions pas totalement réfléchies ni achevées. Quand j'entends pas exemple que le dossier retraite devra être bouclé fin juillet, ça m'inquiète car nous n'avons pas été consultés. Nous n'avons été reçus qu'une seule fois par Mme Backès sur le sujet. Or, il nous faut trou-

l'économie d'un pays se fait aussi par son régime fiscal. Néanmoins, il faut une refonte totale de ce régime... J'ajouterais en ce qui concerne les très petites entreprises, que les banques, particulièrement frileuses, ne font rien pour améliorer leur situation. Les découverts autorisés, par exemple, sont tout de suite enlevés en cas de difficultés financières. La situation devient catastrophique.

Des attentes particulières à l'UPA ?

Oui, je voudrais qu'on prenne en considération le statut du conjoint ou de la conjointe de l'artisan. Aujourd'hui, ces personnes passent toute une vie à seconder l'artisan, mais elles n'ont pas le droit à une

Jean-Louis Laval, s'inquiète pour la mise en place d'un régime obligatoire de retraite des artisants.

retraite, ni à une couverture sociale, ni à aucune reconnaissance. Si un divorce ou un accident de travail intervient, il ne leur reste que leurs yeux pour pleurer. C'est une préoccupation forte pour l'UPA...

Didier KADDOUR

Secrétaire général de la Confédération des Syndicats des Travailleurs de Calédonie (CSTC-FO)

Quel est votre sentiment général sur la déclaration du nouveau président ?

Elle ne vous avancera pas plus que les autres. Ce sont toujours de belles paroles, non suivies d'effets. Ce sont encore les petits salaires qui vont trinquer. On nous a mis la CCS (ndlr : contribution calédonienne de solidarité), alors qu'on était contre. Or, 1 % sur un salaire de 200 000 F, ça fait mal ! Ce n'est pas dans la poche des travailleurs qu'il faut aller chercher l'argent...

A no man

Malgré TKE Travailleu ploités) e dération leurs de répondre à Didier l'USOEN cats des de Nou tout simp dez-vous autre fois

Quelle est TGC ?

Nous somm core prend vailleurs. N plutôt se b et les marg tribution s aussi. L'arg sons mères gargariser une épargn Avec notre alors qu'il voisins, on

Et les retra

Vaste débat qu'une per dant 35 an 150 000 F pas travaille mum vieille arrête de n l'augmental de 1,8 %. Ce va coûter 5 gime, mais trer dans le se remplir 3. Et puis, quiéter pou Aujourd'hui mois, alors seulement. on avait se réserve et pas mort !

Un regret p

On n'a pas des travaill sur les retr au foyer. A un monde

Social. L'UPA-NC veut peser dans les discussions

Les artisans ont un ag

Retraite, mutuelle obligatoire, statut du conjoint ou couverture des accidents du travail... Pour l'Union professionnelle artisanale, la protection sociale des indépendants se joue en 2015.

« *Pas question que ça se passe sans nous consulter.* » Jean-Louis Laval, président de l'UPA, veut être clair. L'Union, qui revendique 600 membres au sein de l'artisanat du pays, participait hier à une table ronde sur la retraite des indépendants, plus que jamais au programme du gouvernement. Certains s'attendaient à un consensus, cela n'a pas été le cas : « *On nous présente un projet presque prêt, auquel les chambres consulaires ont été associées, mais pas ceux qui sont sur le terrain, les organisations patronales.* » Au rattachement des travailleurs non salariés au régime de retraite de la Cafat, piste privilégiée par l'exécutif, l'UPA préfère la création d'une caisse dédiée. « *Ou alors qu'on nous présente des études indépendantes et contradictoires qui justifient ce choix, pour l'instant elles n'existent pas,* explique le président, réélu à la tête de l'organisation le 3 avril. *On veut faire passer cette réforme dans la précipitation, mais toutes les options n'ont pas été envisagées, on n'a pas cherché à être innovant.* »

Eviter la surcharge

Et si l'UPA tape du poing sur la table, c'est qu'elle voit 2015 comme une année charnière pour les artisans. « *On se félicite que des dossiers liés à notre protection sociale avancent enfin,* poursuit le patron, à la tête d'une société de nettoyage et de traitement antiacariens, *mais faisons les choses bien. Par exemple, quand on parle de retraite, il faut aussi parler du statut du conjoint, qui n'a pas été mis sur la table.* » D'autres l'ont été : la mutuelle complémentaire obligatoire, de plus en plus évoquée, ou la couverture des accidents du travail et des maladies professionnelles des indépendants, « *toujours oubliée par le Ruamm* ». Jean-Louis Laval prévient : « *Si on veut que ces réformes, nécessaires, soient acceptées et n'aboutissent pas à des surcharges intolérables pour les travailleurs non salariés, il faudra prendre le temps de la discussion.* »

C.R.

PHOTO C.R.

Image not found
http://www.uhttp://www.u2pantilles.nc/sites/default/files/imported/UPA-NC-2015-06-26%2015.06-26%202.jpg

RENCONTRE

JEAN-LOUIS LAVAL, **PRÉSIDENT DE L'UPA NOUVELLE CALÉDONIE REÇU PAR JEAN-PIERRE CROUZET À PARIS**

Jeudi 1er octobre, Monsieur Jean-Louis Laval a été reçu à la Confédération de la Boulangerie par le Président Jean-Pierre Crouzet, en présence du président-adjoint Laurent Serre, du secrétaire général de l'UPA Pierre Burban et de Philippe Maupu, Secrétaire général de la confédération.

Le Président de l'Union Professionnelle Artisanale de la Nouvelle Calédonie était porteur d'un message de Georges Lai Tham, président du Syndicat des Boulangers de Nouvelle Calédonie.

Cet archipel situé dans l'océan Pacifique aux antipodes de la métropole, n'est plus considéré comme un territoire d'outre-mer, il bénéficie d'une certaine autonomie tout en restant sous la souveraineté de la France.

En Nouvelle Calédonie, la Boulangerie artisanale est un secteur qui connaît les mêmes difficultés que dans la métropole, on manque de jeunes capables de prendre la relève. La section Boulangerie du CFA a été fermée, soit disant par manque de candidats, bien que les boulangers soient demandeurs d'apprentis. Paradoxalement, le Bac Pro Boulangerie fait le plein, à tel point qu'une classe supplémentaire a été ouverte, bien que cette formation ne corresponde pas aux attentes des professionnels néo-calédoniens. Les jeunes issus de cette formation ne sont pas immédiatement employables et ne deviennent opérationnels qu'après la première année passée en entreprise. Il est donc nécessaire de promouvoir la formation en alternance.

L'image du passé est tenace même à 22 heures d'avion. Co
quer sur l'attractivité du métier tel qu'on le pratique aujo
attirer les nouvelles générations vers les métiers de l'a
reste une priorité.

SALON

SERBOTEL NANTES, DU 18 AU 21 OCTOBRE, **LE SALON DES PROFESSIONNELS DE LA RESTAURATION DU GRAND OUEST**

Événement référence du Grand Ouest et salon business au premier chef, Serbotel attire tous les 2 ans, plus de 30 000 professionnels de la Restauration, de l'Hôtellerie et des Métiers de Bouche. Pendant 4 jours, plus de 400 exposants, fournisseurs de produits, services et matériels, présentent leurs spécificités et leurs nouveautés.

L'implication et la mobilisation organisations professionnelles permettent l'organisation de plus de 32 concours de qualité. C'est ainsi qu'avec la participation de la Fédération des Boulangers Pâtissiers de Loire-Atlantique, de nombreux concours sont

d'Europe de la Boulangerie se déroulera du 18 au 21
Elle mettra en lice les équipes de 6 nations : la Belgiq
pagne, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la
Chaque équipe composée de 3 concurrents devra réa
une durée de 8 heures : une pièce artistique sur le thè
Musique », une corbeille de 6 variétés de pains, de form
compositions différentes et un plateau de 6 sortes de vi
ries de formes et de compositions différentes dont une s
être une viennoiserie salée.

LES AUTRES CONCOURS DE BOULANGERIE PÂTISSERIE

> « Chocolat Cacao Barry » du 18 au 21 octobre.
> « Pièce Artistique » du 18 octobre au 21 octobre.
> « Glace » le 18 octobre.
> « Pièce en Chocolat » le 19 octobre.
> « Croquembouche » le 20 octobre.
> « Entremets Cointreau » du 18 au 21 octobre.
> « Pièce artistique pour présentation d'une boule de tra

Image not found
http://www.u2p.nc/sites/default/files/imce/parution-presse-U2P-NC-2015%20%3F.jpg

Retour à l’accueil